

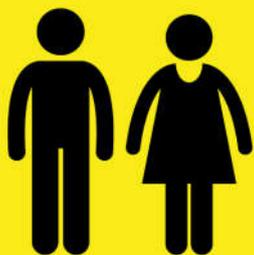


**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Bilan 2020 de la sécurité dans le Finistère



Sommaire



1 Une baisse de la délinquance malgré la recrudescence des violences intrafamiliales

Délinquance générale

Escroqueries & infractions économiques et financières

Lutte contre le trafic de stupéfiants

Violences intrafamiliales



2 Des actions partenariales et un accompagnement de la prévention de la délinquance

La mise en place d'actions partenariales

Le financement des actions

de prévention de la délinquance



3 Une baisse de l'accidentalité sur les routes du Finistère

Un engagement fort de lutte contre

l'insécurité routière



4 Une activité soutenue de la sécurité civile





« Les forces de sécurité intérieure ont été particulièrement mobilisées en 2020, dans un contexte de crise sanitaire et un quotidien marqué par les mesures de lutte contre l'épidémie de covid-19. Que soient ici remerciés policiers, gendarmes, sapeurs-pompiers, agents de l'administration pénitentiaire, démineurs ou militaires de l'opération Sentinelle pour leur engagement sans faille au service de nos concitoyens. La sécurité des Finistériennes et des Finistériens est plus que jamais une priorité pour les services de l'État et leurs partenaires. »

Philippe MAHÉ, préfet du Finistère

En 2020, la crise sanitaire provoquée par la pandémie de covid-19 a bouleversé l'activité des forces de sécurité intérieure et nécessité un investissement accru de leur part.

Confinements, couvre-feu, attestations dérogatoires de déplacement, port du masque ou encore respect des protocoles dans les établissements recevant du public, autant de mesures dont l'application a été contrôlée quotidiennement par les forces de l'ordre, avec un seul objectif : protéger la santé de tous.

En soutien au SAMU et aux sapeurs-pompiers, elles ont également sécurisé le transfert de patients touchés par la covid-19 vers les hôpitaux du département.



Effectifs dans le Finistère :

=> Policiers :

- 652 personnels

=> Gendarmes :

- 893 personnels

=> Pompiers :

- 475 sapeurs-pompiers professionnels

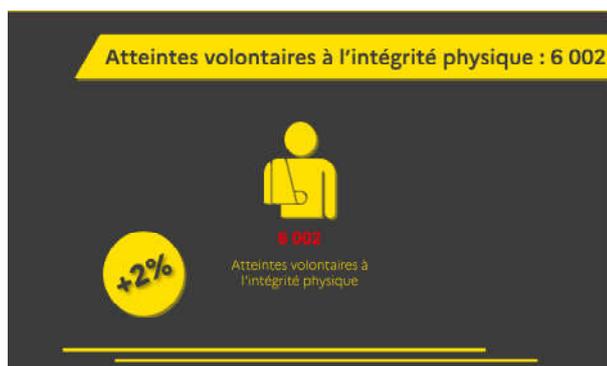
- 2 100 sapeurs-pompiers volontaires

- 125 personnels administratifs et techniques

1. En 2020, une baisse de la délinquance malgré une recrudescence des violences intrafamiliales

Délinquance générale

Avec 15 449 faits, dont 4 757 vols sans violence contre les personnes, **les atteintes aux biens de tout type ont fortement diminué (-23 %)**, en raison notamment de la présence accrue des personnes à leur domicile (confinements, télétravail).

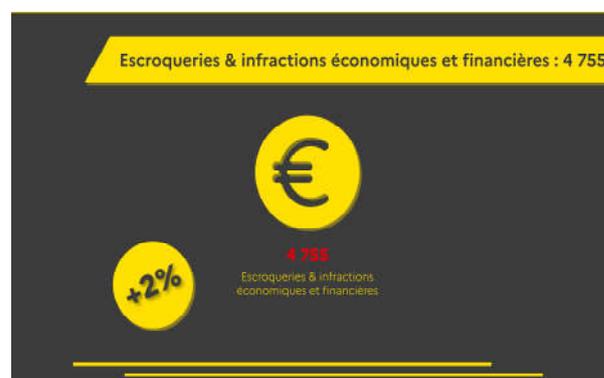


La très faible augmentation du nombre d'**atteintes volontaires à l'intégrité physique (+2 %)** couvre néanmoins une réalité contrastée, avec notamment une forte augmentation des violences intrafamiliales (+15%, cf. p. 6).

Escroqueries & infractions économiques et financières

Le nombre d'infractions économiques et financières augmente légèrement (+2 %), dans un contexte de fort développement du commerce en ligne.

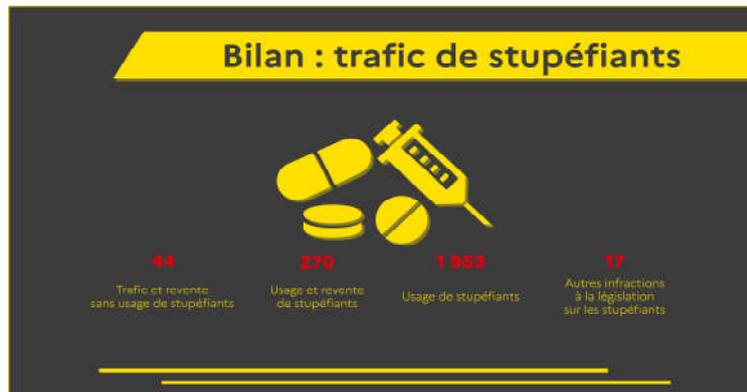
Il s'agit là d'une tendance constatée depuis plusieurs années : les délinquants utilisent des techniques de dissimulation de plus en plus sophistiquées et difficiles à détecter pour les particuliers et les entreprises. C'est le cas en particulier des **faux ordres de virement**, également appelées "arnaques du président", technique consistant à usurper l'identité d'un dirigeant d'entreprise dans le but de convaincre l'un de ses salariés d'effectuer un virement bancaire au profit du délinquant.



Le ministère de l'intérieur a créé deux plateformes dédiées au recensement de ces phénomènes :

- PERCEVAL, dédiées signalements de fraude à la carte bancaire ;
- PHAROS (plateforme d'harmonisation, d'analyse, de recoupement et d'orientation des signalements), dédiée aux contenus frauduleux sur Internet et aux escroqueries en ligne.

Lutte contre le trafic de stupéfiants



L'amende forfaitaire délictuelle de 200 euros pour les consommateurs de stupéfiants a été généralisée sur l'ensemble du territoire national depuis le 1^{er} septembre 2020. Au 31 décembre 2020, **214 amendes avaient été dressées dans le Finistère.**

La présence accrue de la police nationale dans plusieurs quartiers urbains de Brest et Quimper et la signature d'un protocole de coopération avec les bailleurs sociaux pour l'accès aux parties communes des immeubles ont permis de démanteler plusieurs trafics.

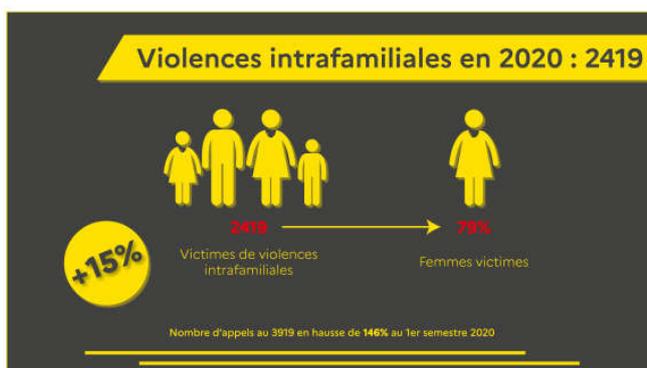
A Douarnenez, Carhaix, Landerneau, Quimperlé et dans les communes limitrophes de Brest, la gendarmerie nationale a de son côté réalisé de nombreuses saisies et procédé à des interpellations pour trafic de cannabis notamment.



Afin de renforcer les actions de prévention, la police nationale remet de façon systématique aux contrevenants un dépliant rappelant les coordonnées des associations référencées localement pour la lutte contre les addictions. Une action identique est menée par les militaires de la gendarmerie nationale.

Les violences intrafamiliales

Le nombre de victimes de violences intrafamiliales s'établit à 2 419 en 2020, soit une augmentation de 15 %, contre 8,2 % en 2019, un phénomène particulièrement visible dans les zones rurales du département.



Le nombre d'appels au 3919 en provenance du Finistère au 1^{er} semestre 2020 a quant à lui augmenté de 146 %.

Plus de 1 100 personnes ont fait appel au centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDDF) en 2020, contre 850 en 2019.

Pour lutter contre ce phénomène, des **campagnes d'information** sont menées localement pour faire connaître les dispositifs nationaux d'aide aux victimes : numéro d'appel 3919, site www.arretonslesviolences.gouv.fr, application *App'Elles*, dispositif « *alerte pharmacie* ».

Dix-huit téléphones « grave danger » sont disponibles dans le département pour mettre les victimes en sécurité.

Conformément aux engagements pris par le Gouvernement dans le cadre de la loi du 28 décembre 2019 visant à agir contre les violences au sein de la famille, les premiers **bracelets anti-rapprochement** ont été déployés fin 2020 et le président du tribunal judiciaire de Brest, le préfet du Finistère, le directeur départemental de la sécurité publique, le commandant du groupement de gendarmerie départementale, la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation et la directrice du centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Finistère ont signé un **protocole local de mise en œuvre** le 21 janvier 2021.

Un protocole de coopération entre les services de l'État et les associations d'aide aux victimes vise en complément à harmoniser les pratiques sur l'éloignement des conjoints violents et à favoriser l'hébergement d'urgence.

Enfin, grâce à un financement conjoint de l'État et du conseil départemental du Finistère, **deux intervenantes sociales** accompagnent les victimes de violences. En 2020, elles ont traité 556 saisines et accompagné 341 victimes, dont près de 60 % étaient inconnues des services sociaux du territoire.

Témoignage

Mme Aurélie LE DUFF - ISG du secteur Nord, témoigne :

« Après avoir travaillé 14 ans en tant qu'assistante sociale en polyvalence de secteur en CDAS, j'ai pris mes fonctions d'intervenante sociale en Gendarmerie en septembre 2019. Un véritable changement pour moi, un nouvel environnement de travail ! Un challenge professionnel, qui m'a demandé dès le départ un fort investissement dans mes nouvelles missions.

La gendarmerie m'a très bien accueillie, j'ai un bureau à la compagnie de Landerneau. Mon secteur d'intervention est très étendu (23 brigades), j'interviens dans tout le nord-Finistère, ce qui nécessite de nombreux déplacements.

Les sollicitations sont importantes, j'interviens principalement pour des violences intrafamiliales et conjugales mais également autour des problématiques de détresse sociale, des conflits parentaux autour de la garde des enfants ou des enfants en danger. Le but de mon intervention est d'être réactive afin d'apporter des réponses dans les situations de crise.

A partir du moment où j'ai connaissance d'une situation, je contacte d'abord les personnes par téléphone afin de leur proposer un rendez-vous au sein d'une brigade, au CDAS ou à leur domicile. En tant qu'ISG, je travaille toujours avec la libre adhésion de la personne. Dernièrement, une personne, victime de violences, qui avait dans un premier temps refusé de me voir, a repris contact avec moi pour me demander de l'aide.

Mon rôle n'est pas d'accompagner les personnes mais de les écouter, les informer et les orienter vers les services compétents. Plus de la moitié des situations rencontrées, ne sont pas connues du service social de secteur. Je fais beaucoup de lien avec les professionnels des CDAS, les associations d'aide aux victimes, les services d'accès aux droits comme la CAF,.... J'ai un rôle de facilitatrice de liens entre la gendarmerie, les services sociaux, les associations et la justice.

Je suis convaincue de l'intérêt du poste d'ISG, il répond à un réel besoin sur le territoire. Aujourd'hui, je suis identifiée par les gendarmes mais également par les partenaires. Je travaille en lien avec ma collègue du Sud-Finistère, Caroline GOURITEN et j'espère que nous serons bientôt plus nombreux afin d'avoir une meilleure prise en charge des situations sur le département »

Bilan statistique global de la sécurité dans le Finistère

Familles d'infraction	Nombre de faits		Evolution 2019-2020	
	2019	2020	Variation en valeur	Variation en %
Atteintes aux biens	20 062	15 449	-4 613	-23%
<i>dont cambriolages</i>	2 904	2 469	-435	-15%
<i>dont vols de véhicules</i>	896	761	-135	-15%
<i>dont vols sans violence contre les personnes</i>	6 592	4 757	-1 835	-28%
<i>dont vols avec violence</i>	478	397	-81	-17%
Sécurité routière				
<i>accidents</i>	696	634	-62	-9%
<i>tués</i>	38	35	-3	-8%
<i>blessés</i>	892	794	-98	-11%
Infractions à la législation sur les stupéfiants	2 413	2 323	-90	-4%
Escroqueries et infractions économiques et financières	4 669	4 755	+86	2%
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	5 894	6 002	+108	2%
Nombre de victimes de violences intrafamiliales	2 100	2 419	+319	15%

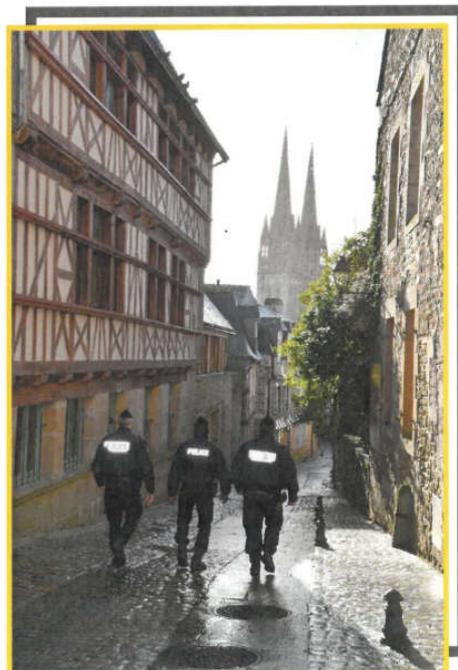
2. Des actions partenariales et un accompagnement de la prévention de la délinquance

La mise en place d'actions partenariales

Un **groupe local de traitement de la délinquance (GLTD)** a été installé le 27 novembre 2020 par Mme la Procureure de la République près le tribunal judiciaire de Quimper. Le GLTD a pour mission d'évaluer les phénomènes de délinquance dans les quartiers de Kermoysan et du Braden et de mener des actions ciblées et rapides. Il rassemble :

- les services de la préfecture ;
- la direction départementale de la sécurité publique ;
- le groupement de gendarmerie départementale ;
- et la mairie de Quimper.

Parallèlement, un **groupe de partenariat opérationnel (GPO)** a également été mis en place entre le commissariat et la mairie de Quimper, afin de recueillir les besoins et d'adapter l'action des forces de l'ordre au quotidien. A Brest, un **délégué à la cohésion entre la police et la population (DCPP)** a été installé en septembre 2020 dans le quartier de Kerangoff et verra ses missions de promotion de l'action de la police et de recueil des doléances élargies à d'autres quartiers de Brest en 2021.



Une **convention** a été signée le 21 juillet 2020 entre le **groupement de gendarmerie départementale**, la brigade de prévention de la délinquance juvénile et le comité des pêches du Finistère afin de formaliser le partenariat engagé entre ces trois acteurs pour sensibiliser les marins et futurs marins aux risques d'addiction.

Le financement des actions de prévention de la délinquance

En 2020, **31 actions ont été financées** par le biais du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD). Près de 230 000 euros ont ainsi été alloués à **des associations et des collectivités territoriales finistériennes**, dont près de 40 % pour la lutte contre les violences intrafamiliales et 20 % pour l'éducation des plus jeunes.

Les crédits alloués par la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILD&CA) ont quant à eux permis de financer **14 actions pour un total de près de 100 000 euros**, notamment à destination des mineurs et des personnes vulnérables.



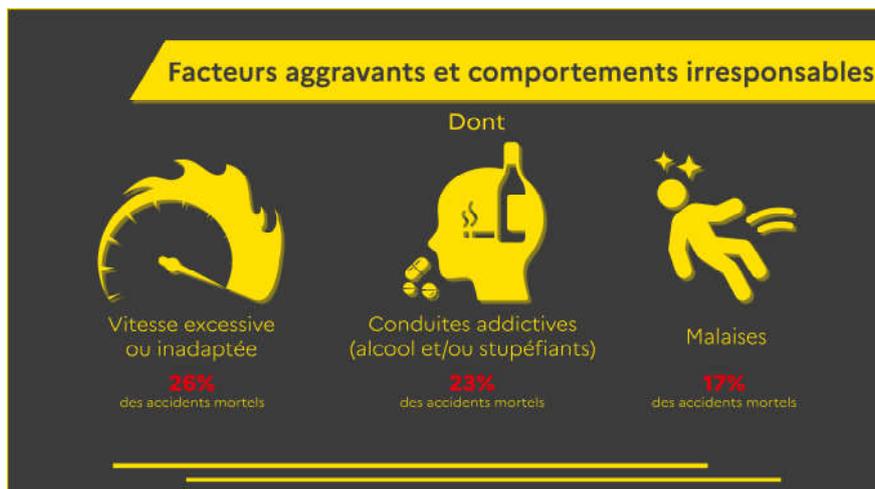
3. Une baisse de l'accidentalité sur les routes du Finistère

Avec une baisse de 9 % des accidents corporels, de 11 % des blessés et de 8 % des tués, le bilan des victimes de la route en 2020 est meilleur qu'en 2019, même si la diminution des déplacements imposée par la crise sanitaire a eu un effet non négligeable sur cette amélioration.

Certaines catégories d'usagers demeurent particulièrement exposées, notamment les moins de 25 ans et les usagers vulnérables (cyclistes deux roues et piétons), qui représentent respectivement 31 % et 42 % des victimes (cyclistes : 14 %, deux roues motorisées : 22 %, piétons : 6 %).



L'examen des accidents mortels confirme également l'existence quasi systématique de **facteurs aggravants** et de **comportements dangereux**. La **vitesse excessive ou inadaptée** demeure ainsi la première cause de mortalité (29 % des tués). Malgré une baisse importante, les **conduites addictives** sont encore présentes dans 23 % des accidents mortels, avec un taux moyen d'alcoolémie de 1,97 gramme d'alcool par litre de sang.



La lutte contre l'insécurité routière reste par conséquent un axe fort de la politique globale de sécurité dans le département, en privilégiant tout à la fois la prévention et le contrôle, assorti le cas échéant d'une sanction.

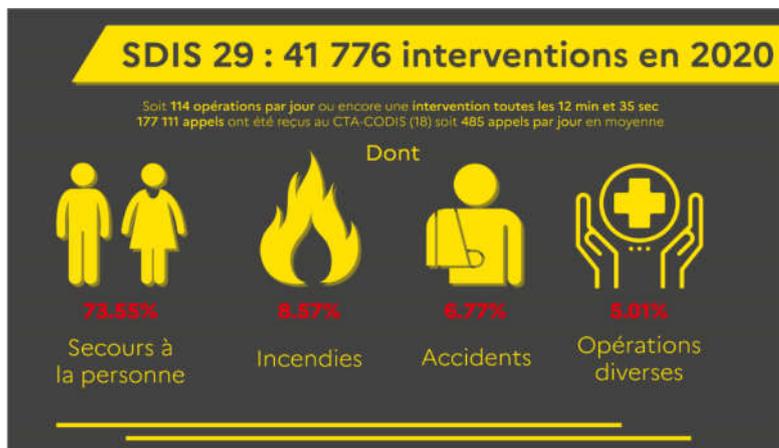
Ci-dessous quelques-unes des actions menées au cours de l'année 2020 :

- désignation et formation des **élus référents sécurité routière** à la suite des élections municipales ;
- sensibilisation au **risque routier professionnel** (films sur les conduites addictives en partenariat avec le club sécurité routière en entreprise du Finistère <https://www.clubsre29.com/substances-psycho-actives>) ;
- sensibilisation des usagers de la route aux **dangers de la prise de médicaments associée à la conduite** en partenariat avec les pharmaciens du Finistère ;
- sensibilisation des usagers vulnérables aux risques liés à la visibilité, avec la campagne « **voir et être vu** » ;
- déploiement du programme d'externalisation des **voitures-radars** ;
- renforcement des **contrôles liés à la conduite sous stupéfiants (+18 %)** ;
- augmentation des **suspensions de permis liées à la vitesse excessive (+ 4 %)** ;
- déploiement de **114 éthylotests anti-démarrage (EAD)** comme alternatif à la suspension administrative du permis.



4. Une activité soutenue de la sécurité civile

La diminution de l'activité opérationnelle des services de secours à personnes durant les périodes de confinement a été largement compensée par la fréquentation accrue du département durant la période estivale, notamment dans les zones littorales.



Dragon 29 a réalisé une mission de renfort aux Antilles du 1^{er} avril et le 3 juin 2020 dans le cadre de l'opération *Résilience*.



En plus de son rôle dans la gestion de l'état d'urgence sanitaire, le service interministériel de défense et de protection civile de la préfecture a été mobilisé tout au long de l'année, avec :

- la réalisation de trois exercices : une pollution maritime (POMAR), une intervention sanitaire d'urgence (PISU) et l'incendie d'une usine Seveso (« MAXAM ») ;
- une quarantaine d'alertes météorologiques ;
- la pollution de l'Aulne en août 2020, avec près de 200 000 personnes touchées.

Les **services de déminage** ont mené 178 interventions, dont la neutralisation d'une mine d'une tonne en rade de Brest, la plus grosse découverte depuis 1945.

Dossier de presse à retrouver sur : www.finistere.gouv.fr

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

42, boulevard Dupleix
29320 QUIMPER Cedex